



Édito

Sommaire

Quelle feuille de route pour l'agriculture de demain ?

ACTUALITÉS

p 2

Les États généraux de l'alimentation ont débuté depuis quelques semaines, avec l'objectif de **redonner des perspectives à notre agriculture**.

Les défis sont de taille mais la méthode est intéressante.

14 ateliers thématiques sont constitués, impliquant agriculteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs et associations.

Il y a urgence à mettre en place de nouveaux outils pour sécuriser notre revenu dans une économie et un contexte climatique très aléatoires.

Perspectives en termes de **revenus des paysans** tout d'abord, avec un vrai enjeu sur le rééquilibrage du rapport de force entre agriculteurs et distribution et la nécessité de retrouver des prix agricoles rémunérateurs.

Perspectives ensuite concernant **la réduction des charges** qui pèsent sur la production agricole et amputent les revenus.

En conclusion, **souhaitons que nous disposions demain d'une vraie feuille de route pour notre beau métier.**

Perspectives en termes de **conditions de production**, afin d'assurer une prise en compte par l'agriculture des **enjeux sociaux, sanitaires et environnementaux** ainsi qu'une reconnaissance du rôle fondamental de l'agriculture dans l'utilisation de l'espace rural.

Une feuille de route qui sécurise notre travail, et cela, dans un cadre stable pour plusieurs années, au niveau national tout au moins.

Sébastien GARDETTE
Président de la Chambre
d'agriculture

DOSSIER

Piloter son exploitation

p 4

AGENDA

p 7

FORMATIONS CONTACTS

p 8



PAC : avance de trésorerie remboursable (ATR) 2017

RAPPEL : la demande d'ATR se fait sur Télépac, jusqu'au 15 octobre.

Les agriculteurs ayant demandé des aides de la PAC en 2017 peuvent déposer une demande d'ATR (apport de trésorerie remboursable) sur Télépac jusqu'au 15 octobre.

Les demandes déposées dans les délais seront versées à partir du 16 octobre 2017.

i Territoires : coordonnées p.8

Contrat territorial Sources Dordogne Sancy Artense (SDSA)

Concilier intérêts des agriculteurs et préservation des milieux aquatiques

Le contrat territorial est un outil de l'Agence de l'Eau, mis en place pour 5 ans à l'échelle d'un bassin versant ou d'une aire d'alimentation de captage (AAC). Il a pour objectifs de réduire les pollutions diffuses (azotées, phosphatées ou phytosanitaires) et d'entretenir ou restaurer les milieux aquatiques.

Porté par le parc des Volcans, le contrat territorial Sources Dordogne Sancy Artense a été signé le 1^{er} septembre dernier. **La Chambre d'agriculture en assure l'animation agro-environnementale.**



Signature du contrat territorial Sources Dordogne Sancy Artense vendredi 1^{er} septembre 2017

L'objectif est de faire évoluer les pratiques des agriculteurs du territoire concerné en conciliant leurs intérêts et ceux pour les milieux aquatiques qui les entourent, tout cela sur la base du volontariat.

Une opportunité pour l'agriculteur

Si le siège de l'exploitation est situé sur le territoire du contrat, ou si des parcelles y sont exploitées, l'agriculteur peut bénéficier :

- De tarifs avantageux sur les analyses de sols ou d'effluents.
- D'aides sur la mise en place d'abreuvoirs aménagés en bord de cours d'eau ou d'aménagements pour la gestion des effluents.
- D'accompagnements dans la construction de projets.
- D'informations et d'expériences présentées lors de journées techniques.

Des rendez-vous à ne pas manquer

• **Vous êtes agriculteur et vous vous posez des questions sur le contrat territorial ?** Participez aux réunions d'informations près de chez vous.

- **Lundi 16 octobre 2017**
- À 10h à St-Sauves d'Auvergne, salle des fêtes.
- À 14h30 à Tauves, salle La Bascule.
- **Mardi 17 octobre 2017**
- À 10h à Picherande, salle des associations.

- À 14h30 à St-Genès-Champespe, salle des associations.

- **Mercredi 18 octobre 2017**
- À 10h à La Tour d'Auvergne, salle des fêtes.
- À 14h30 à Bagnols, salle de réunion de la Mairie.

• **Vous souhaitez améliorer la gestion de vos effluents peu chargés ?** Venez découvrir le SBR

Le SBR est une mini station d'épuration qui permet le traitement des eaux blanches de laiterie et de fromagerie.

Vendredi 20 octobre
De 10h à 12h à Chastreix
GAEC du Buisson

• **Vous souhaitez ajuster vos épandages de fumier ?** Venez peser vos épandeurs.

Jeudi 26 octobre
À partir de 10h à Chastreix
Les Carrières du Sancy, D203

Jeudi 2 novembre
À partir de 10h à St-Sauves
Les Carrières Coudert, lieu-dit chez Chabozy.

i Romain GUILLORET : 06 42 41 38 39

Formation

Le catalogue formations 2017-2018 est disponible...



...avec ses grands classiques indispensables que vous êtes nombreux à suivre ainsi que de nombreuses nouveautés.

Consultez-le en ligne sur notre site Internet : www.chambre-agri63.com

ou demandez-le en version papier auprès du service formations.

Nos équipes sont à votre écoute pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos projets. N'hésitez pas à nous faire des suggestions.

i Service formations : 04 73 44 45 73

Une solution pour vous libérer : le service de remplacement

Vous pouvez vous faire remplacer en bénéficiant d'une aide pouvant aller jusqu'à 105 €/jour (sur justificatif). Le montant de prise en charge vous sera communiqué par le service de remplacement avec les nouveaux tarifs 2018.

Le remplacement peut avoir lieu dans un délai de 3 mois à partir de la date du début de la formation.

i Service de remplacement
04 73 44 45 66

Vente directe : nouvelle législation

Logiciels de caisse : les bases de la réglementation

Afin de lutter contre la fraude à la TVA liée à l'utilisation de logiciels permettant la dissimulation de recettes, les systèmes de caisses, logiciels de gestion ou comptabilité devront répondre à de nouvelles normes dès le 1^{er} janvier 2018 (article 286 du Code Général des Impôts).

Cette réglementation concerne tous les agriculteurs qui utilisent un système de caisse, un logiciel de gestion de comptabilité pour enregistrer les règlements de leurs clients.

Vous devez alors fournir une attestation de conformité (via l'éditeur du logiciel ou du système de caisse).

À l'inverse, vous n'êtes pas concerné et n'avez aucune obligation de vous équiper si vous n'enregistrez pas les règlements de vos clients sur un système de caisse, un logiciel de gestion ou de comptabilité.

i Équipe diversification : 04 73 44 45 52

PUBLICATIONS

La Chambre d'agriculture propose de nombreuses publications sur des sujets divers et variés.

Vous les retrouverez sur notre site : **page accueil, bouton "Mes Publications"**.

En septembre, nous avons enrichi notre bibliothèque, n'hésitez pas à la consulter. Les derniers documents sont :

La fiche technique triticale | bilan de l'année, résultats des plateformes variétés triticales en Livradois-Forez et en Combrailles, résultats de 14 variétés testées, ...

Le bulletin Info-Mais | Bulletin hebdomadaire pour récolter au meilleur stade.

La plaquette "Bien utiliser la litière plaquette bois dans mon élevage" Conseils sur ce nouveau procédé.

VIE DE LA CHAMBRE

Nous accueillons un nouveau conseiller d'entreprise



Samuel CHAPEAU rejoint l'équipe des Conseillers d'entreprise.

Il interviendra sur le territoire Combrailles.

Contact : Territoire Combrailles

Une conseillère spécialisée pour accompagner les projets de méthanisation.



Clémence DUNAND, conseillère spécialisée en méthanisation a rejoint les effectifs de la Chambre d'agriculture du Cantal ce 28 août dernier.

Une convention de mise à disposition organise son intervention sur le département du Puy-de-Dôme.

Elle a déjà rencontré les équipes techniques ce 1^{er} septembre et pris connaissance de l'état d'avancement des projets en cours.

Contact : Pôle Productions
04 73 44 45 95

PILOTER SON EXPLOITATION



« L'agriculture du département n'est pas épargnée par les incertitudes de nature diverses (conditions climatiques, prix des produits, évolutions des réglementations...) qui rendent plus complexe toute prise de décision sans oublier la rentabilité des fermes et la rémunération de son travail.

L'installation d'un jeune, la construction d'un bâtiment ou une diversification d'activité sont des projets qui doivent être étudiés dans leur globalité car ils auront un impact sur plusieurs années afin d'éviter les risques avant de se lancer.

Des solutions existent ! La Chambre d'agriculture a développé de nouvelles méthodes qui placent l'agriculteur au cœur du système et lui donnent une véritable vision pour l'avenir de sa ferme.

Pour la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme, le développement des compétences et le conseil à la prise de décision sont garants de la réussite des projets. Elle est partenaire des exploitations dans la nécessaire amélioration de leurs performances techniques et économiques. »

Christelle RIGOLET, élue référente du pôle entreprises

Concevoir et concrétiser de nouveaux projets, réorienter sa production, s'adapter à de nouveaux marchés ou à de nouveaux cahiers des charges, sécuriser son revenu... un agriculteur est un véritable chef d'entreprise. Pour orienter son exploitation dans la durée et faire les bons choix, il doit être en mesure d'analyser la situation dans sa globalité et avec un certain recul.

À travers des outils et des services adaptés, la Chambre d'agriculture vous accompagne pour faciliter vos prises de décision et favoriser le développement de votre exploitation.

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

NEUTRALITÉ

Un accompagnement en toute objectivité et indépendance

EXPERTISE

Une large palette de compétences et de références

RÉSEAU

La force d'un réseau national et régional

PROXIMITÉ

Des bureaux décentralisés sur tout le département

Mieux piloter son exploitation pour gagner en efficacité

Maîtriser ses coûts de production est plus que jamais essentiel pour accroître sa compétitivité.

La Chambre d'agriculture propose des formations collectives et/ou une prestation individuelle pour vous permettre d'identifier vos coûts de production.

La démarche "coûts de production" consiste en un diagnostic de votre atelier pour comprendre votre situation et vous situer dans le contexte économique.

L'intérêt est d'aboutir à un plan d'actions pour améliorer votre compétitivité et vous inscrire dans la durée, en raisonnant globalement et de manière cohérente votre exploitation.

Vous bénéficierez de vrais outils pour conforter ou développer votre autonomie de décision et votre capacité d'anticipation.

La cohérence globale des systèmes et le niveau de rémunération dégagé sont fonction de l'équilibre entre 3 éléments : le prix de vente, le coût de production et la productivité.

Sur ces points, il existe de fortes disparités entre les exploitations d'un même système.

Voici quelques exemples observés dans les précédents groupes de formation sur le Puy-de-Dôme.

Le prix de vente



BOVINS LAIT

Qualité du lait

Variation de 50 € / 1 000 L

Produit viande de l'atelier lait

De 10 à 100 € / 1 000 l



BOVINS VIANDE

Produit viande de l'atelier (viande + prime)

De 290 à 490 € / 100 kg viande vive

Prix de vente bovin viande

De 2.17 à 2.52 € / kg vif vendu

Le coût de production

BOVINS LAIT

Coût alimentaire
De 100 à 160 € / 1 000 L

OVINS

Coût de production ovin viande
De 8 à 14 € / kg carcasse

Concentré
De 25 à 80 kg / brebis

La productivité

BOVINS VIANDE

Main d'œuvre
De 20 à 150 tonnes de viande / UMO
(Unité de main d'œuvre)

Il est donc possible de dégager des marges de progrès en jouant sur ces leviers d'actions.

Vous souhaitez savoir où vous en êtes ? Participez aux prochaines formations collectives.

● Vaches laitières

- > Picherande : 2 et 30 nov. + 1 jour en mars 2018
- > Courpière : 17 nov. et 19 déc. 2017
- > St-Gervais : 18 janv. et 1^{er} mars 2018
- > St-Sauves : 26 janv. et 13 mars 2018
- > Verneugheol : 27 fév. et 30 mars 2018

● Lait bio

Aubières + ferme d'un participant
8 novembre et 12 décembre 2017

● Vaches allaitantes

- > St-Gervais : 23 nov. et 21 déc. 2017
- > Olliegues : 6 et 27 février 2018

● Caprins

Ambert : 12 déc. 2017 et 23 janv. 2018

● Ovins

Rochefort-Magne : 18 oct. et 6 déc. 2017

● Grandes cultures

Aubières : nov. 2017 à janvier 2018

Inscription ☎ 04 73 44 45 54
ou sur www.chambre-agri63.com

Vous préférez un accompagnement individuel ?
Contactez le pôle productions
☎ 04 73 44 45 95

Être accompagné pour passer de l'idée à la réalisation de son projet

Tout projet de développement sur une exploitation nécessite d'être anticipé.

L'objectif est de conduire une réflexion globale afin de prévoir les conséquences du projet sur les différentes composantes de l'exploitation : technique, économique, juridique, sociale, réglementaire...



Concrétisez et sécurisez votre projet avec l'étude de faisabilité.

Nos conseillers d'entreprise vous accompagnent pour bâtir avec vous un scénario de développement « sur mesure », adapté à votre exploitation et prenant en compte vos objectifs.

Après une analyse du fonctionnement de votre structure (atouts et contraintes), le conseiller construit avec vous les étapes de la mise en œuvre de votre projet et réalise un prévisionnel technico-économique sur 5 ans.

Véritables interlocuteurs entre les différents acteurs de votre/vos projet(s), les conseillers d'entreprise disposent de références techniques et économiques pointues et vous permettent d'identifier les facteurs clés de réussite et d'avoir tous les éléments pour décider.

Vous avez un projet sur votre exploitation ? **Contactez l'équipe des conseillers d'entreprise** ☎ 04 73 44 45 55

Sébastien GATIGNOL Bagnols

Quel est votre projet ?

Je veux développer une activité laitière avec transformation fromagère sur mon exploitation, en construisant un bâtiment et une fromagerie. Pour l'instant j'ai un troupeau de vaches allaitantes. J'ai aussi acheté des vaches à élever pour les mettre en production quand le bâtiment et la fromagerie seront construits.

Pourquoi avoir fait appel à un conseiller d'entreprise de la Chambre ?

C'est indispensable d'avoir le soutien de la Chambre d'agriculture pour réaliser et réfléchir à ses projets.

La Chambre fait bien le lien entre agriculteurs et administration. Quand on va à la banque et que l'étude est faite par la Chambre cela montre que le projet a été réfléchi.

C'est aussi un œil extérieur. Ça ne fait pas toujours plaisir d'entendre des critiques mais cela permet de se poser les bonnes questions. J'avais calculé mon projet de mon côté, avec mes chiffres mais je voulais une étude complète pour être sûr de ne pas faire d'erreur.

Que vous a apporté cet accompagnement ?

Cela m'a permis d'étudier si mon projet était faisable. Olivier [NDLR : OLIVIER ROQUEFEUIL, CONSEILLER D'ENTREPRISE] m'a aussi donné des conseils pour voir comment mettre en place, comment raisonner les investissements, il m'a donné des informations sur les subventions. Il m'aide à donner forme au projet.

Où en êtes-vous maintenant ?

J'ai déposé ma demande de subventions en juillet. J'ai mon permis de construire. Dès que j'ai les accords de subventions et que l'EARL est créé, c'est parti. L'objectif c'est de faire les travaux le plus vite possible, car les génisses vont mettre bas fin 2018-début 2019.

Je suis satisfait des services de la Chambre. Comme beaucoup d'agriculteurs, mon réflexe quand j'ai besoin de conseils c'est d'appeler mon conseiller à la Chambre d'agriculture. Il nous faut des conseillers compétents pour nous accompagner.

Optimiser le suivi de son exploitation avec Mes Parcelles

Mes p@rcelles, leader du service en ligne aux agriculteurs, vous permet de prévoir et d'enregistrer vos pratiques.



Simplement et en toute sécurité, valorisez vos données technico-économiques pour faciliter le pilotage de vos cultures ou de vos prairies.



PERFORMANCE

Mes P@rcelles vous permet d'évaluer et d'améliorer les performances techniques et économiques de votre exploitation.

Vous pouvez consulter à tout moment :

>>> Les prix moyens d'achat de vos produits à partir de la saisie de vos factures.

>>> Vos charges par hectare, par culture ou par parcelle.

>>> Les coûts d'utilisation de votre matériel.

et calculer vos marges brutes, semi-directes et vos coûts de production.



PROXIMITÉ

Vos conseillers Mes Parcelles, près de chez vous, vous proposent un accompagnement et un suivi personnalisé.

Yoann GINESTIÈRE

📍 Limagne sud

☎ 04 73 44 45 74 / 06 30 00 27 00
y.ginestiere@puy-de-dome.chambagri.fr

Bruno MAUGUE

📍 Artense Cézallier Sancy et Dômes Hautes Combrailles

☎ 04 73 44 46 79 / 06 30 00 25 21
b.maugue@puy-de-dome.chambagri.fr

Alban MIALON

📍 Combrailles

☎ 04 73 44 45 13 / 06 30 00 26 46
a.mialon@puy-de-dome.chambagri.fr

Frédéric MOIGNY

📍 Limagne nord

☎ 04 73 44 45 85 / 07 88 86 96 71
f.moigny@puy-de-dome.chambagri.fr

Isabelle VAURIS

📍 Limagne nord et Dore Livradois-Forez

☎ 04 73 44 45 78 / 06 42 41 39 08
i.vauris@puy-de-dome.chambagri.fr

Stéphane VIOLLEAU

☎ 04 73 44 45 75 / 06 30 00 25 12
s.violleau@puy-de-dome.chambagri.fr

Vous souhaitez découvrir l'outil ?

Retrouvez les conseillers Mes P@rcelles au Sommet de l'Élevage (Allée E, stand n°154).



"Avoir un conseil technique informatique mais aussi agronomique, c'est important"

Bruno JALLUT

Plauzat
Céréales - Vignes

Comment utilisez-vous l'outil Mes Parcelles ?

Je l'utilise pour l'assolement cartographique que je trouve très pratique, c'est visuel. Et pour l'enregistrement de mes interventions culturales. Pour le moment je fais les enregistrements engrais, plan de fumure parce qu'on est en zone vulnérable, enregistrements phytos... Je veux aussi essayer de faire mes enregistrements de travaux du sol pour calculer mes coûts de production.

C'est une utilisation progressive de l'outil, vous allez de plus en plus loin.

Oui, je fais aussi les stocks. C'est très pratique par rapport à la compta. Ma comptable me demande les stocks à telle date, j'ai juste à cliquer dessus et c'est fini. C'est vraiment pratique, l'assolement et puis le PPF. On va sur le tableau, on sait où on en est au niveau apport azoté. Je souhaite aussi regarder davantage la valorisation des analyses de sol.

Vous faites appel au conseiller de la Chambre d'agriculture pour un suivi ?

Oui, ça me permet de faire une mise à jour sur l'outil. Et j'ai toujours peur de faire une erreur donc j'aime bien sécuriser mes enregistrements. Et puis avoir un conseil technique informatique mais aussi agronomique, je trouve ça vraiment bien parce que les deux sont liés, c'est important.

L'outil vous permet-il d'optimiser vos pratiques ?

Oui. Par exemple sur le maïs semence on a des surfaces à respecter donc on découpe les parcelles avec le logiciel, on mesure, on va sur le terrain on reporte les mesures et c'est parti. Je viens d'acheter un gps sur mon tracteur, du coup je décale les lignes sur le gps et c'est fait. Ça évite de jalonner, on gagne du temps et c'est vraiment pratique.

CULTIVONS L'AVENIR EN LIMAGNE RESTRUCTURATION INNOVANTE DE VOS SOLS EN PROFONDEUR

Mardi 10 octobre
De 9h à 18h à Gerzat

**Chez Aurélien et Dominique
COGNET | EARL des Dômes**

PROGRAMME

- **8 ATELIERS** : strip-till, machines à bêcher, charrues déchaumeuses, cultivateurs lourds, déchaumeurs à dents, déchaumeurs et décompacteurs à dents et disques, décompacteurs, ameublisseurs/fissurateurs
- **24 OUTILS** en démonstration continue toute la journée
- **18 MARQUES** présentes.

Des profils de sol seront commentés pour chaque atelier de 13h à 14h et à partir de 18h.

Possibilité d'avoir des paniers repas* à 10 € à commander le jour J de 9h à 9h30.

*Dans la limite de 50 paniers disponibles.

i Alexis BUSSEROLLE : 06 30 00 26 94

Après-midi CONSERVATION DES SOLS ET COUVERTS VÉGÉTAUX

Judi 12 octobre
À 14 h à Chidrac
Chez Christophe MAFFRE

PROGRAMME

- **Présentation de la vitrine des couverts végétaux**, implantée en semis direct (8 mélanges testés) et discussion autour des coûts d'implantation. Échanges autour des intérêts environnementaux et agronomiques (vie du sol, entretien du stock de matière organique...).
- **Observation d'un profil de sol** sous couvert et sol nu.
- **Démonstration d'un matériel** de destruction des couverts : Rouleau-hacheur (prototypé) de la société BONNEL.

i Joël LEDUC : 06 30 00 95 96

Après-midi DÉCOMPACTEUR DE PRAIRIE dans le cadre de la lutte contre les campagnols

Judi 12 octobre
À 13h30 Tauves, lieu-dit Noilhat
**Chez Philippe et Didier BON-
HOMME | GAEC de Noilhat**

PROGRAMME

- Réglementation
- Présentation des résultats d'essai suite au passage du décompacteur
- Remise en état des prairies
- Démonstrations de matériels : décompacteur, herse et semoir.

i Géraldine DUPIC : 06 30 00 28 17

Vous êtes agriculteur sur le secteur du contrat ter- ritorial Sources Dordogne Sancy Artense ?

**Ne manquez pas les réunions d'in-
formations les 16, 17 et 18 octobre**
**et les rendez-vous techniques : pré-
sentation du SBR (20 oct.), pesées**
d'épandeur (26 oct. et 02 nov.)

Toutes les informations en page 2

i Romain GUILLORET : 06 30 00 26 94

Journée ABREUVOIRS AMÉNAGÉS

Mercredi 18 octobre
Saurier | Salle des fêtes

10h30 : présentation des différents types d'abreuvoirs, les coûts, les démarches (JM. CHAPAT, technicien rivière au SIAV) Visite d'installations réalisées par M. Faidit, à Saurier.

14h30 : visite d'aménagements réalisés sur ruisseau à Besse, au centre équestre à Berthaire.

i Joël LEDUC : 06 30 00 95 96

FUTUR CÉDANT ? Ne ratez pas les rendez-vous sur la TRANSMISSION

C'est l'opportunité d'échanger avec des cédants et des repreneurs, tout en bénéficiant des conseils avisés de nos conseillers spécialisés... pour commencer à organiser votre cessation/transmission.

Mardi 14 novembre
À 9h30 Thiers

Mardi 21 novembre
● **À 9h15 à St-Gervais**
● **À 14h30 à Olby**

Mercredi 22 novembre
À 9h30 à Sauxillanges

Judi 23 novembre
À 9H30 à la Sauvetat

i Renseignez-vous auprès de votre antenne territoriale : coordonnées p. 8

PORTES-OUVERTES BIO

Mardi 14 novembre
● Gaec du Millepertuis | CHASTREIX

Mercredi 22 novembre
● EARL Triniol | LARODDE

i Territoire Artense Cezallier Sancy

VOUS AVEZ UN PROJET BÂTIMENT ? Participez aux PORTES-OUVERTES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE

Mardi 28 novembre
PUY-GUILLAUME et ARCONSAT
Mercredi 29 novembre
SALLEDES, St ETIENNE/U. et DOMAIZE

Vendredi 1^{er} décembre
LA CHAPELLE AGNON, St SAUVEUR LA SAGNE et St JUST

Plus de détails dans le prochain journal.
Programme sur le site de la Chambre

i Territoire Dore Livradois Forez

Retrouvez tous les événements sur
www.chambre-agri63.com

i communication@puy-de-dome.chambagri.fr

Formations

AGRONOMIE

- **Fonctionnement du sol, qualité des fourrages et santé des animaux**
16 octobre 2017 | *Perfectionnement*

i Territoire Dore Livradois Forez

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

- **Mieux piloter mon exploitation laitière BIO pour gagner en efficacité**
8 novembre et 12 décembre - Aubière

i Service Agri-Bio 04 73 44 45 52

DIVERSIFICATION

- **Biosécurité en volailles fermières**
17 octobre 2017 | Aubière
- **Les bases de l'hygiène alimentaire en transformation carnée - Hygiène de base en atelier viande et dérivés - Niveau 1**
16 et 24 octobre 2017 | Aubière

- **Je construis le PMS de mon atelier de transformation du lait**
17 novembre 2017 | Aubière

i Service Diversification 04 73 44 45 52

ELEVAGE

- **Mieux piloter mon exploitation ovine pour gagner en efficacité**
18 octobre et 6 décembre 2017
Rocheft-Montagne

i Territoire Dômes Hautes Combrailles

- **Mes bâtiments d'exploitation : penser à demain**
24 octobre et 14 novembre 2017
St Gervais

i Territoire Combrailles

- **Mieux piloter mon exploitation laitière pour gagner en efficacité**
2 et 30 novembre 2017 + 1^{er} mars 2018
Picherande

i Territoire Artense Cézallier Sancy

- **Mieux piloter mon exploitation pour gagner en efficacité**
17 novembre et 19 décembre 2017
Courpière

i Territoire Dore Livradois Forez



EQUIPEMENT

- **Conduire un tracteur et travailler en sécurité**
2, 3 et 14 novembre 2017
Lempdes - Marmilhat

i Service Modernisation 04 73 44 45 73

FOURRAGES

- **Je fais le bilan de mon pâturage**
12 octobre 2017 | Besse

i Territoire Artense Cézallier Sancy

- **Renforcer l'autonomie fourragère de son exploitation pour améliorer la rentabilité**

19 octobre 2017 et 16 novembre
Rocheft-Montagne

i Territoire Dômes Hautes Combrailles

GESTION

- **Choisir sa transmission et se préparer à la retraite**
12, 17 et 26 octobre 2017 | Ardes/Couze

- **Je manage mon ou mes salariés**
7 novembre 2017 | Besse

i Territoire Artense Cézallier Sancy

INSTALLATION

- **Je m'installe, quels sont mes engagements**
17 octobre 2017 | Aubière

- **Créer mon activité équestre : entre passion et raison !**
10 et 19 octobre 2017 | Aubière

- **Demain être chef d'entreprise**
8 et 9 novembre 2017 | Aubière

i Service PPP 04 73 44 45 49

- **S'installer en maraîchage**
19, 23 et 24 octobre - Aubière

i Service Diversification 04 73 44 45 52

TRAVAIL

- **Dressage et initiation du chien de troupeau - perfectionnement**
17 octobre et 7 novembre 2017 - Brousse

i Territoire Dore Livradois Forez

CONTACTS

SIÈGE

11 allée Pierre de Fermat - BP 70007
63171 AUBIÈRE Cedex
Tél. : 04 73 44 45 46
Fax : 04 73 44 45 50
contact@puy-de-dome.chambagri.fr

HORAIRES D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi
8h30-12h30 - 13h30-17h

TERRITOIRES

Artense Cézallier-Sancy
CADAR - Route des Fraux
63610 Besse
Tél. : 04 73 79 58 72
acs@puy-de-dome.chambagri.fr

Combrailles
Rue Jean-Claude Beaujard
63390 S^t-Gervais
Tél. : 04 73 85 82 43
comb@puy-de-dome.chambagri.fr

Dômes Hautes Combrailles
Route du Mont-Dore
63210 Rocheft-Montagne
Tél. : 04 73 65 92 69
dhc@puy-de-dome.chambagri.fr

Limagnes
11 allée Pierre de Fermat
63170 Aubière
Tél. : 04 73 44 45 69
lim@puy-de-dome.chambagri.fr

Permanence au Breuil-sur-Couze
Le jeudi matin
Lycée St-Joseph
63340 Le Breuil-sur-Couze
Tél. : 04 73 71 62 15

Dore Livradois-Forez
19 av. de Lyon
63600 Ambert
Tél. : 04 73 82 09 74
dlf@puy-de-dome.chambagri.fr

Permanence à Thiers
Le lundi
Place de l'Europe
63300 Thiers
Tél. : 04 73 80 10 06

Comité de Rédaction :
Philippe BOYER, Daniel CONDAT, Daniel MONTAGNON
et Claude VOISIN (élu Chambre d'agriculture)
Annick FORESTIER et Camille TOROSSIAN
(service communication)
communication@puy-de-dome.chambagri.fr

Directeur de publication : Claude VOISIN

Conception et rédaction : Chambre d'agriculture 63
Septembre 2017

Crédit photos : CA 63 - P. Soissons - Boulanger A. CA54
SIMONNET D. CA85 - Charte graphique Mes Parcelles (S. Finn -
fotoescudo - J. Palut - Photothèque des Chambres d'Agriculture)

Impression : Imprimerie Porcu - Courmon (63)
Papier 100 % recyclé

ISSN : 2270-6321

Connectez vous sur
www.chambre-agri63.com